



**Objet : Convention de partenariat dans le cadre du projet « Un temps pour découvrir », financé par la CFPPA**

Nous, soussignés, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Lodévois et Larzac (CIAS), représenté par son Président Jean-Luc REQUI

déclarons, par la présente, coopérer avec La Conciergerie de l'association EBE l'Abeille Verte, représentée par Marie Thomann

En accord avec les valeurs de cette association qui favorise la transition écologique et sociale locale et à rompre l'isolement social aux travers d'actions ciblées.

Le CIAS s'engage à :

- permettre l'utilisation de son logo sur le mur partenaire de l'EBE et dans leurs supports de communication ;
- recevoir un ou/et plusieurs groupe(s) de bénéficiaires de l'EBE pour une visite ou un atelier spécifique selon les modalités définies ensemble ;
- participer à des réunions de travail dans la co-construction du dispositif lancé par l'EBE.

Dans le cadre de cette collaboration l'EBE l'Abeille Verte s'engage à :

- respecter l'éthique et la réputation du dit partenaire ;
- faire la promotion du dispositif auprès de ses bénéficiaires ;
- accompagner et encadrer le groupe de bénéficiaires ;
- organiser des temps de préparations et de bilan sur le dispositif.

Fait à Lodève

Le

Pour le CIAS Lodévois et Larzac

Pour l'EBE l'Abeille Verte

